

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018

CAHIER D'ACTEUR
N°39 Mai 2018



Union Française de l'Électricité

PRESENTATION

L'Union Française de l'Électricité (UFE) est l'association professionnelle du secteur de l'électricité. Elle rassemble les acteurs de la filière électrique française : producteurs, gestionnaires de réseaux de transport et de distribution, fournisseurs d'énergie, services d'efficacité énergétique et d'effacement de consommations.

A ce titre, l'UFE dispose d'une vision globale du fonctionnement du système électrique et de ses transformations profondes, énergétique mais aussi numérique : évolution des marchés européen et national, mutations des modes de production, attentes des consommateurs, prise en compte des nouveaux usages de l'électricité, adaptation des réseaux et conduite des transformations socio-économiques.

L'UFE a par ailleurs une responsabilité d'organisation patronale pour la branche des Industries Électriques et Gazières (IEG).

CAHIER D'ACTEUR

Contribution de l'UFE au débat public sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie

UNE NECESSAIRE VISION D'ENSEMBLE SUR TOUTES LES ÉNERGIES, AU SERVICE DU CLIMAT, DE L'EMPLOI ET DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

En préalable, l'UFE souhaite rappeler que la PPE a pour vocation de programmer les moyens de mise en œuvre de la transition énergétique, qu'il s'agisse de réduire durablement les émissions de gaz à effet de serre, les consommations d'énergies finales, de développer les énergies renouvelables (EnR) ou d'adapter les réseaux d'électricité, de gaz ou de chaleur.

Le secteur énergétique est aujourd'hui engagé dans une mutation structurelle profonde liée à la transition énergétique et digitale, ainsi qu'à un marché de plus en plus concurrentiel (nouveaux acteurs; consommateurs jouant un rôle plus actif dans le système électrique...).

La sécurité d'approvisionnement énergétique du pays reste un impératif, quand bien même le système énergétique est en profond changement. La PPE doit donc tenir compte des ambitions affichées, mais aussi prévoir les cas de figure résultant d'éventuelles difficultés et retards de certains secteurs.

L'UFE souligne en conséquence l'importance que les orientations et les mesures de politique publique soient robustes et qu'elles ménagent des marges de manœuvre pour tenir compte des incertitudes. La PPE doit en outre être menée dans une approche complète –industrielle, économique et sociale – afin de garantir que l'énergie reste abordable pour les ménages et les entreprises et génère activité économique et emplois dans les territoires.

La réduction des consommations d'énergie doit contribuer aux objectifs climatiques et socio-économiques, en substituant des énergies peu carbonées aux énergies fossiles

En 2016, l'UFE a construit un modèle d'optimisation permettant de déterminer des trajectoires d'atteinte des objectifs énergétiques et climatiques en 2030 au moindre coût pour la collectivité¹. Cette étude a montré que l'approche optimale économiquement consiste à combiner deux leviers :

- **l'efficacité énergétique ;**
- **et la substitution entre énergies.**

Les actions déployées permettent alors, non seulement de **consommer moins d'énergie**, mais aussi d'**avoir recours à des énergies moins carbonées, ce qui conduit à une forte diminution des émissions de CO₂**.

En englobant toutes les énergies, la consommation des énergies les moins carbonées – l'électricité, chaleur renouvelable – peut augmenter de manière maîtrisée. Il ne s'agit en aucun cas d'un manque d'ambition dans l'efficacité énergétique car les consommations totales d'énergie baissent effectivement. Un tel scénario au-delà d'être vertueux sur le plan climatique est également bon pour l'emploi. En effet, substituer les énergies produites en France (électricité, bois, géothermie, biogaz) aux énergies fossiles importées, réduit le déficit commercial et génère de l'activité économique dans les territoires. Ainsi, le CIRED a évalué que cette trajectoire bas carbone optimisée, proposée par l'UFE, pouvait générer 360 000 emplois dans tous les secteurs de l'économie.

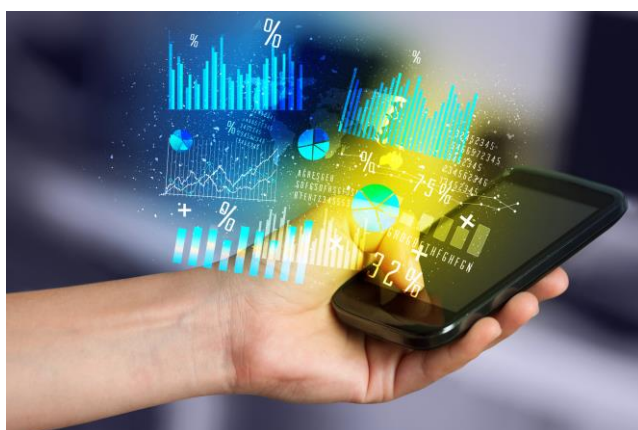
¹ www.financerlatransitionenergetique.com

L'UFE a identifié 10 actions clés les plus efficaces en termes d'économies d'énergie et de réduction d'émissions de CO₂ : Dans le bâtiment (isolation des combles, système d'optimisation active des consommations, pompe à chaleur, radiateur électrique performant, raccordement à un réseau de chaleur, chaudière gaz à condensation, chaudière individuelle biomasse), et le transport (VE/VHR, véhicule utilitaire électrique, camion gaz).

Une politique ambitieuse d'efficacité énergétique et climatique est compatible avec une hausse des usages de l'électricité

L'UFE considère qu'une politique publique visant à accentuer la lutte contre le changement climatique en étant plus volontariste que les objectifs 2030 de réduction des consommations d'énergies fossiles, pourrait conduire à une émergence plus rapide que prévue des nouveaux usages de l'électricité et à une croissance modérée de sa consommation.

L'UFE souligne l'importance d'intégrer aussi une hypothèse de hausse de la consommation d'électricité, dans les projections de la PPE. Dans ce scénario de hausse maîtrisée, la pointe électrique – c'est-à-dire le pic annuel de consommation – resterait stable, en cohérence avec les prévisions de RTE. Cette maîtrise de la pointe est rendue possible par l'efficacité énergétique croissante des équipements et par les progrès dans le pilotage des consommations, s'appuyant en particulier sur les technologies numériques.



Le mix électrique se diversifie avec la montée en puissance des EnR et doit préserver et peut même accroître son caractère décarboné

Afin d'accélérer le développement des EnR et atteindre les objectifs définis à l'horizon 2030, les capacités d'accueil sur le réseau électrique doivent être bien dimensionnées et disponibles pour éviter les phénomènes de congestion. **L'UFE appelle par conséquent à :**

- **anticiper le développement des réseaux avec une planification efficace, reposant sur les Schémas Régionaux de Raccordement au Réseau des EnR (S3REnR),**
- **réduire au maximum les délais et les coûts de raccordement.**

Pour autant, à l'horizon de la future PPE en 2028, **la France aura besoin de la complémentarité des moyens de production d'électricité et devra s'appuyer sur les centrales programmables** (nucléaires, hydrauliques, gaz) pour garantir sa sécurité d'approvisionnement et la stabilité du système électrique.

L'UFE s'associe également pleinement au mandat très clair donné par Nicolas Hulot pour la PPE : les émissions de CO₂ de la production d'électricité ne doivent pas augmenter. Substituer de nouvelles centrales à énergies fossiles à la production nucléaire de base serait un non-sens², alors même que les derniers indicateurs publiés de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) rappellent le retard de la France pour diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, et à plus forte raison pour atteindre la neutralité carbone. Ce retard n'est en l'occurrence pas lié au secteur électrique mais à la trop grande consommation d'énergies carbonées dans le bâtiment et le transport, ce qui renforce la pertinence de l'approche combinée d'efficacité énergétique et de substitution entre énergies.



² En revanche, au périmètre européen, il est pertinent de chercher à accroître la production d'électricité par les centrales à gaz existantes en substitution de la production par les centrales à charbon, plus polluantes.

Des professionnels de l'électricité engagés dans une évolution du système électrique en maintenant la continuité et la qualité de la fourniture d'électricité au meilleur coût pour les ménages et les entreprises

Rappelons que la consommation et la production doivent être égales à chaque instant, sans quoi le maintien de la fréquence et de la tension de l'onde électrique est remis en cause, avec le risque de dysfonctionnements et de pannes. Même si la disponibilité de l'électricité semble naturelle, c'est pourtant le résultat d'une attention constante des opérateurs de l'électricité.

La gestion des différents aléas est ainsi permise par les réseaux. Leur numérisation permettra de gérer une décentralisation et une complexification croissantes du système électrique. La continuité de la qualité de service apportée aux consommateurs sera permise par la coexistence et l'articulation toujours plus étroite de plusieurs familles de solutions : complémentarité des moyens de production, pilotage de la demande, évolution des technologies de stockage. Pour cela, le bon fonctionnement du système électrique du futur³ reposera sur le traitement de grandes quantités de données, issues notamment des compteurs communicants, de l'IoT, des véhicules électriques, des moyens de stockage, de production, ou encore des capteurs sur l'état des infrastructures.

Ainsi, les réseaux sont et resteront des vecteurs de solidarité entre les citoyens et les territoires.



³ www.futurelectrique.fr

Préserver la compétitivité économique et accompagner les transitions professionnelles

L'électricité est une filière industrielle d'excellence et un atout pour que la France réussisse la décarbonation de son économie dans les meilleures conditions possibles. **En moyenne 7 fois moins carbonée que l'électricité européenne, l'électricité française est également une des moins chères. Elle représente environ 380 000 emplois directs et indirects pour produire l'électricité en France, l'acheminer et la commercialiser**⁴. En ajoutant les emplois correspondant aux services énergétiques, aux activités destinées à l'export, ainsi que les activités à l'aval (fabrication et installation d'équipements électriques et électroniques), **l'ensemble de la filière électrique pèse près de 1 million d'emplois en France.**

Il est donc essentiel que les choix concernant le maintien ou la fermeture de centrales existantes, ainsi que les investissements dans de nouveaux moyens de production préservent cette performance et maximisent la création d'emplois grâce à la structuration des filières existantes et nouvelles.

L'étude 2017 de l'UFE montre que la transition énergétique a le potentiel de créer des emplois, pour l'économie française dans son ensemble. Néanmoins, dans l'électricité, changer la part des différents moyens de production ne génèrera pas de gain en emplois par rapport à la situation actuelle.

L'enjeu social étant majeur, il est indispensable :

- **d'anticiper l'évolution des compétences et des métiers ;**
- **d'accompagner les parcours professionnels et les reconversions ;**
- de donner de la visibilité sur les futurs besoins en emplois, en particulier pour les jeunes en formation et les demandeurs d'emploi.

Ces questions doivent être travaillées de manière collective et transectorielle en associant les partenaires sociaux, via la réalisation d'une démarche de prospective des emplois et des métiers de la transition énergétique. Ces enjeux concernent les salariés du secteur de l'énergie mais également ceux d'autres secteurs comme le bâtiment, le transport, ou le numérique. Ce sont aussi des enjeux locaux puisque les dynamiques se joueront essentiellement au sein des territoires et des bassins d'emplois.

⁴ Etude UFE 2017 : « *L'électricité au service d'une transition écologique et solidaire* ».

SYNTHESE

- **La sécurité d'approvisionnement de la France et la lutte contre le changement climatique sont deux finalités majeures de la PPE.**
- **La PPE doit intégrer pleinement les dimensions industrielles, économiques et sociales et les attentes des consommateurs.**
- **La PPE doit être robuste à différents scénarii alternatifs. Elle ne doit pas exclure l'examen d'une hausse maîtrisée de la consommation d'électricité liée à la digitalisation des usages, au développement de la mobilité électrique et à un meilleur ciblage de l'efficacité énergétique en faveur des équipements les moins carbonés, en particulier dans le secteur du bâtiment.**
- **La production d'électricité durablement décarbonée et de plus en plus renouvelable est un atout pour accélérer le rythme de substitution des énergies peu carbonées aux hydrocarbures fossiles dans les consommations d'énergie.**
- **La complémentarité des moyens de production d'électricité et le développement des flexibilités sont nécessaires au système électrique en mutation.**

RECOMMANDATIONS

- **Affermir la cohérence entre l'objectif de neutralité carbone et les instruments de politique publique** (fiscalité, subventions, prescriptions), notamment au moyen d'un critère comparant les € dépensés aux tonnes de CO₂ évitées. Veiller notamment à exclure les investissements dans le bâtiment qui conduisent à une hausse des émissions.
- **Afin d'accélérer l'intégration des EnR au réseau électrique, anticiper le développement des réseaux avec une planification efficace, fondée sur des gisements prospectifs de long terme cohérents avec les objectifs de la PPE et SRADDET.**
- **Anticiper l'évolution des emplois, accompagner les parcours professionnels, préparer aux métiers de demain.**